

Conseil de Vie Sociale (CVS)

Service : Mineurs Non accompagnés - Jeunes Majeurs



C'EST QUOI UN CVS ?

C'est une instance de participation

qui permet d'échanger sur la vie du service Mineurs Non accompagnés - Jeunes Majeurs

POUR QUI ?

Pour vous et vos représentants : les délégués d'appartements

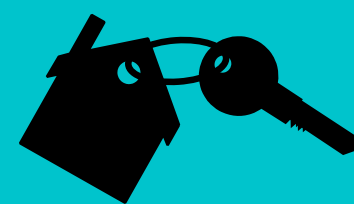
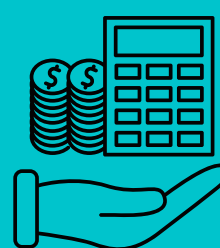
avec des représentants :

- des professionnels
- de l'UDAF du Finistère



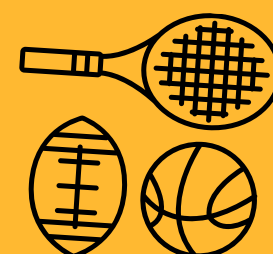
POURQUOI?

Pour donner votre avis et faire des propositions sur la vie quotidienne dans les appartements



QUAND ?

Le CVS se réunit au moins 2 fois par an



Donne ton avis et tes idées à ton délégué d'appartement